

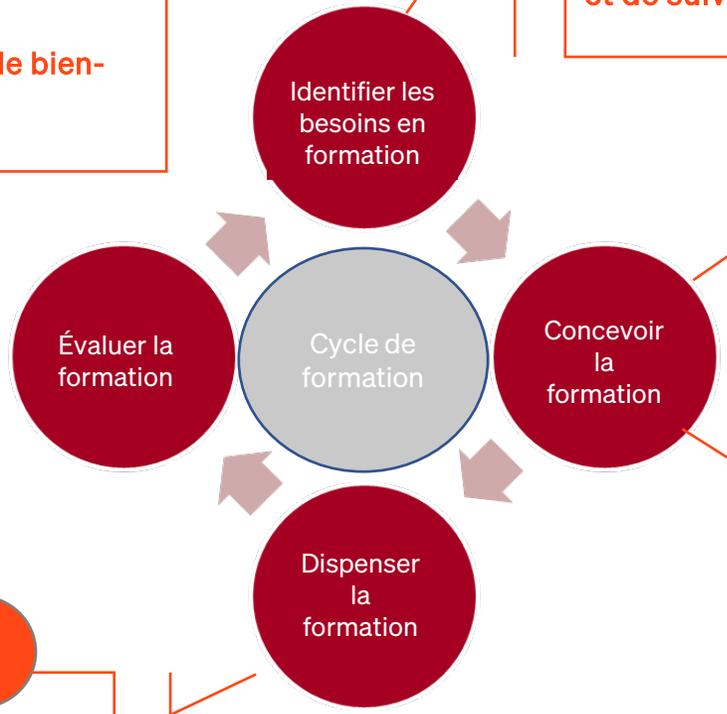
Activités de renforcement des capacités destinées à améliorer la mise en œuvre des normes de l'OMSA relatives au bien-être animal (Section 7 du *Code terrestre* et du *Code aquatique*)

- Environnement propice au renforcement des capacités :**
- Stratégie mondiale de l'OMSA pour le bien-être animal (pilier Renforcement des capacités)
 - Programme de travail de l'OMSA (2022-2023)
 - Stratégies et plans d'action régionaux pour le bien-être animal
 - Plateforme et plan d'action régional pour le bien-être animal en Europe
 - Lignes directrices pour la formation
 - Réseau de Centres collaborateurs de l'OMSA pour le bien-être animal
 - Observatoire de l'OMSA

A

Évaluation PVS – analyse des résultats (CC II.13) – toutes les normes
Résultats de l'**Outil d'auto-évaluation et de suivi** – norme 7.7

B



Cadre de formation de l'OMSA par compétences : **1 pack de compétences consacré au bien-être animal (PC7)**

C

Conception d'e-modules :

- Reptiles
- Production porcine

Labellisation de modules existants :

- Équidés de travail (ICWE)
- Gestion des populations de chiens errants (ICFAW)

D

↑ Mise en œuvre



Impact

Processus d'élaboration des normes

- Réunions ponctuelles sur le bien-être animal

F

Formations :

- Points focaux de l'OMSA sur le bien-être animal
- Autres cibles (gestion des catastrophes, chiens errants, transport, etc.)

E